1re observation

pour l'academie de chirurgie

Monsieur

il y a deux ans passé que le memoire de la cure cy dessus devoit vous estre envoyé, estant fait depuis ce temps signé du pere et de la mere et l'ayant laissé entre les mains du chirurgien du lieu pour le faire signer du curé, lieutenant et seigneur du lieu; mais ne m'estant pas encore renvoyé je ne fait que vous en faire communication et si elle merite d'estre connu de l'academie et quil faille un memoire certifié je pourai vous l'envoyer ———

un nommé charle debos agé de treize a quatorze ans fils de philippe antoine debos et marie anne fromentin sa mere, marchand houpier demt au village de flers distant de trois lieuse d'auxy chateau bailliage de la ville d'hesdin en artois: luy estant survenu bubon sous l'aisselle apres quelque saigné s'est disparu subitement, et s'est jetté sur la jambe droite et virent que le depot est devenu sur le champ considerable, le chirurgien du voisinage aiant reiteré les remedes generaux et appliqué des cataplasme, mais y estant embarassés firent appeller un chirurgien du bourg de frevent nommé courtet et pierre fleschel chirurgien du village de conchy sur canche, lesquelle voyant la jambe du malade, dans un grand gonflement, tention, douleur, et inflamaon; et remarquant fluctuation a la partie anterieure le long de la crete du tibia, ~~et~~ firent ouverture de la longeur de six travers de doigts le long de la crete du tibia; et appercevurent l'os decouvert totalement, denué de son perioste, chancelant, et entierement separé de ses extremité; quoy voyant le chirurgien de frevent fit connoitre quil n'y avoit que l'amputation a faire, que l'os estoit carié, et tomberoit tout afait, quil estoit inutile de tenter le

ARC 39 n° 154

la querison, suppose quon le pusse querir; que
ce seroit un membre inutille, ne pouvant faire renaitre
un os entier, et principalement le tibia qui est le
principal soutient du corps, et que le perrone
deviendroit inutille, n'estant pas capable luy seul
de soutenir le corps. le laindemain mons.r penet
maitre chirurgien de la ville d'hesdin et lieutenant
des chirurgien de ce bailliage, fut appellé
pour deliberer sur la necessité de l'amputation. aiant
examiné le tout, conclut l'impossibilité de le querir
quil ny avoit pas dautre moyen que lamputation, et
de plus si on ne le faisoit que lon couroit risque
que l'alteration du tibia ne se communique au femur
et fixerent le jour au quatorze de juilliet, le
laindemain fleschel excita les parens de menuoye
cherches et y estant arrivé, je visitay la jambe
en presence du chirurgien de frevent et fleschel
et aiant examiné los je le sentis chancelant et
separé de ses extremité, la jambe courbe en dedans
luxation et ecartement de la partie superieure du
perrone, procurant differmité conjointement avec la
partie superieur du corps separé du tibia, ce que
voyant je dit quil falloit tenter les voye la plus
douce, en cherchant le moyen de conserver cette partie
et que mon intention estoit premierement, quil falloit
dilater louverture jusqua la partie superieure du
corps separé qui formoit tumeur en dehors, oster
le corps de los qui se trouvoit etranger et nuisible
, maintenir la jambe droite, reduire lecartement du
perrone, et ne pas interrompre la nature dans ses
operations. seulement fortifier la partie et eviter sur tout
de ne mettre aucune tente ny bourdonnet dans la playe
ny meme pomper avec charpy ou linge les matiere qui
sy trouveront, mais seulement de le panser en prenant
une ~~congeresse~~ morceau de linge ou toille fine trempé
dans le vin aromatique chauffé et lappliquer sur
lestendu de la playe et mettre des plumaceau trempe
dans laditte liqueur sur letendu de ce linge, un
~~app~~ amplastre par dessus, un bandage a dixhuit
chef, maintenir la jambe droite, par attelle, faron

approprié sans faire compression ; seulement pour la conserver droite ce ce que jay fait et par les diligen de monsieur flechel chirurgien pantant fut continue de cette facon et il sest formé un calus de la longeur de los ~~cet~~ ou une regeneration dun nouveau tibia tellement quau bout de trois mois il commencoit a marcher avec des bequille et sa jambe dans un botte de cuir ferme que nous fimes faire expres et apres six mois a marché sans se soutenir d'aucune chose aiant la jambe droite presque pas defiguré mais la sicatrise a esté longtemps a se faire y restant ulceré mais a presant est radicalement guery . aiant autant de force que lautre jambe en joue a la paulme et a dautre jeuse sans se fatiguer ce ce que je certifie veritable fait au auxy chateau artois baillage de hesdin le vingt neuf de septembre mil sept cent cinquante Dubrulle

chirurgien et apoticaire

2e. hernie avec etranglemens

Dans les meme année mil sept cent quarante huit a la fin d'octobre lon me fit appeller pour une marie guillame courchel femme de jacque parmentier berger au village de buirre au bois proche dauxy chateau en artois agée de soixante huit ans laquelle avoit un vomissement presque continuel ; plusieurs chirurgiens lavoit veu depuis quinze jour quelle en estoit incommodé sans pouvoir lui apporter soulagement tellement quelle estoit a lextremitée et cela par ce que elle ne declaroit pas la cause de son mal et laiant examiné japperceu quelle vomissoit les maliere stereoralle, quelle n'avoit pas estée a la selle depuis quinze jours je m'apperceu que cela ne pouvoit venir que par letranglement de lintestin et laiant interrogé et ses parents scavoir sil ny avoit pas de grosseur dans l'aine ils me declarerent quavec peine la veritée ; et laiant examiné je vis une grosseur dans laine droite de la grosseur dun petit oeuf de pouille estant un peu flasque commencant a y avoir liuidité. le curée et principaux du lieu y estant je leur fit entendre que cestoit une hernie cruralle et apres leur avoir fait connoitre le dangers et la necessité de loperation sans retardement, il consentirent monsr flechel estant appellé de ma part jen fit loperation lintestin estoit adherant dans toute la circonference et il estoit dune couleur brune et estant reduict apres avoir dilaté laneau et ostée les adherence fut pansé et aux bouts de deux heure, les excrements ont pris leur cours ordinaire et

tellement
quau bout de vingt jours fut radicalement guery il
faut remarquer que cette femme il y avoit deja poulse
convulsif, sincope par intervalle et presque extinction de
voix joint a son age, cest ce qui fait bien connoitre qua
telle extremitée quel puisse estre lon doit entreprendre
loperation. pareille maladie me sont tombée en mains
avant ce temps et aiant fait appeller leschirurgien
le plus en vogue des ville voisine et leur discours
Detournoit les malade et parents de loperation disant
quil estoit trop tard quil mouroient tost assez sans
abreger leur mort et quelque jours apres ont touts rendu
lame il y en a bien de ces pauvre infortuné qui
meurent miserablement par lignorance des chirurgiens
dernierement la servante de monsieur petit prestre et
vicaire dausey chateau laquelle avoit une hernie depuis
quelque temps, enfin letranglement y survint en consequence
la constipation, et le vomissement des matiere stercoralle
et malgré la declaration quel fit au chirurgien de monsieur
petit que cestoit une descente il sest toujours opposé
disant estre une abcez et que ce nestoit rien et la traité
comme abcez ne voulant souffrir que lon nait appellé ses
confreres. et il la bientost envoyé; en poste dans lautre
monde. si nostre vicaire avoit eu son frere qui est
chirurgien interne a lhotel dieu de paris il auroit eu
confiance a lui et sa servante vivroit peut estre encore

3e. obs. autre gangrene au croupion

je fut appellé a un peu auparavant pour voir la fille
Françon marie garde des bois de monsieur de vargement seigneur
de ribaucourt et autre lieu demt a prouille beaumé deux
lieu et demy d ausey chateau en picardie laquelle avoit
une gangrene considerable en consequence dune febvre
putride et maligne au vingt deuxieme de sa maladie
occuppant les derniere vertebre du dos celle de lumbes et
du coccix toute les fesse tellement quil ne restoit que le
perioste qui estoit comme un parchemin noir qui couvroit
tout ces os et la tetes des femurs, apres avoir amputée
tous les chairs pourry des fesse et avoir touché toute letendue
avec la dissolution de mercure dans lesprit de nitre et
rugine dans la suitte les os qui se sont trouvé carie et
employé meme le perforatif et continué a le panser et
faire panser par le chirurgien du lieu avec leau a la
gangrene composé deau de chaux et darsenic, de malthe, et
de sublimé, et desprit de vin et prescrit les remedes convenable
a sa maladie tellement quen deux mois de temps fut radicalemt
guery, dans le cour de ses pansement il survint un grand
gonflement des glande salivale inflamation et gangrene
je fut rapellé et voyant que cela ne pouvoit estre caus-